



L'épreuve orale Histoire des Arts - DNB session 2016

publié le 01/04/2016

L'EPREUVE ORALE HISTOIRE DES ARTS - DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION JUIN 2016

L'Histoire Des Arts fait l'objet d'un enseignement transversal, c'est-à-dire qu'elle est enseignée dans plusieurs disciplines ; elle favorise l'ouverture culturelle et intellectuelle de tous les élèves. Elle est évaluée à l'oral, notée sur 20 avec un coefficient 2. L'épreuve orale est organisée au collège, encadrée par des critères d'évaluation communs à tous les jurys. Une convocation individuelle sera remise à chaque candidat.

I - L'épreuve orale d'Histoire des Arts au DNB a été définie par plusieurs Bulletins Officiels :

- ▶ les contenus sous la forme d'un encart au bulletin officiel n°32 du 28 août 2008.
- ▶ l'organisation de l'oral d'examen, par le BO n°40 du 29 octobre 2009.
- ▶ l'évaluation de l'Histoire Des Arts à compter de la session 2012, par la circulaire n° 2011-189 du 3 novembre 2011 (voir Bulletin officiel n° 41 du 10 novembre 2011) et la circulaire académique du 11 octobre 2012 venant compléter celle du BO du 10 novembre 2011 et du BO n°32 du 28 août 2008.

Les grands domaines d'étude sont :

Arts de l'espace : Objets relatifs aux Arts de l'espace (Architecture, urbanisme, art des jardins, paysages).

Arts du langage : Objets relatifs aux Arts du langage (Littérature, mythes, romans, contes, poésie).

Arts du quotidien : Objets relatifs aux Arts du quotidien (Arts décoratifs, gravure, émaux, design, tapisserie, porcelaine).

Arts du son : Objets relatifs aux Arts du son (Musiques, compositeurs, oeuvres, opéra, instruments, chansons).

Arts du spectacle vivant : Objets relatifs aux Arts du spectacle vivant (Danse, arts du cirque, théâtre).

Arts du visuel : Objets relatifs aux Arts du visuel (Peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques).

II- Le thème commun retenu par le collège pour 2015 - 2016 :

« Arts et Villes en France et dans le monde »

▢ Voir rubrique sur l'E.N.T. du collège, I-cart.

III- Les élèves devront établir une liste de 5 objets qui concernent 3 domaines artistiques :

Les élèves devront compléter soigneusement leur liste de 5 objets d'étude **sur l'ENT I-Cart et la retourner impérativement par le même lien, au plus tard le vendredi 27 mai 2016**. Cette liste d'objets d'étude sera ensuite collectée par les Professeurs référents en Histoire des Arts puis validée par une commission et par Mme Motillon. **La production artistique (facultative) sera remise impérativement en classe aux professeurs d'Arts Plastiques le jeudi 26 et le vendredi 27 mai 2016**. Le dossier (facultatif) sera apporté par l'élève le jour de l'épreuve.

IV- L'épreuve orale d'Histoire des Arts au DNB est prévue les 13 et 14 juin 2016 :

Une session de rattrapage sera organisée en cas d'absence dûment justifiée : les jeudi 16 et vendredi 17 juin 2016. La note sur 20 -coefficient 2- est prise en compte pour l'attribution du DNB ; elle ne sera pas transmise avant la proclamation des résultats par le jury du DNB. Au moment de l'épreuve, le candidat tirera au sort l'objet d'étude sur lequel portera son exposé. Il n'y a pas de temps de préparation.

L'oral se déroule en 2 temps : un exposé puis un entretien.

- Si l'oral est individuel : un exposé (environ 5 minutes) + un entretien (environ 10 minutes).

- Si l'oral est collectif : 5 minutes d'exposé pour chacun des candidats + 10 minutes d'entretien avec le groupe.

L'entretien prend appui sur l'exposé et la liste d'objets d'étude présentée par le candidat. Ce n'est pas le dossier qui est évalué mais bien la prestation orale. Les principaux critères d'évaluation sont la capacité à commenter une œuvre en employant le vocabulaire artistique approprié ; la capacité à situer les œuvres dans le temps et l'espace, à

établir des liens avec d'autres œuvres ; la capacité à s'exprimer correctement, à argumenter ses idées et justifier ses choix ; la capacité à répondre de façon pertinente aux questions posées lors de l'entretien.

V-Informations utiles pour les élèves et les parents d'élèves :

▲ sur le site du collège : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-beauregard-la-rochelle/>

▲ sur l'ENT I-Cart : <https://ent.ac-poitiers.fr>

Les Professeurs référents de l'Histoire des Arts, Mmes S. BIOU et M-L. SALLES, et Mme MOTILLON, Principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.